

FRANCE

- L'écart de PIB par habitant par rapport à la plupart des pays avancés de l'OCDE reste important. La croissance du PIB potentiel par habitant est en repli depuis la récession en raison de l'affaiblissement du taux d'emploi et des gains de productivité du travail.
- Les inégalités, mesurées par le coefficient de Gini, se sont creusées depuis 2008 mais restent en deçà de la moyenne dans l'OCDE. La part de revenu allant aux plus modestes est restée stable et est à un niveau plus élevé que la moyenne.
- Le gouvernement a rationalisé les prestations liées à l'exercice d'une activité et a procédé à des allègements de cotisations sociales. Il a déréglementé certains tarifs énergétiques, ouvert à la concurrence les services de transport par autocar, étendu les plages d'ouverture des commerces le dimanche, facilité l'accès à certaines professions juridiques et réformé leurs tarifs. Enfin, une réforme de l'éducation a renforcé l'accompagnement individualisé et favorise le travail en petits groupes.
- Réduire le champ d'application des accords salariaux tout en améliorant la représentation syndicale permettrait de promouvoir l'emploi et l'équité. La mise en œuvre rapide des systèmes d'assurance qualité prévus dans la formation et le développement de l'accompagnement individualisé et des filières d'apprentissage dans les établissements d'enseignement secondaire contribueraient à une meilleure productivité de la main-d'œuvre peu qualifiée. Enfin, renforcer les réformes menées récemment en matière de concurrence soutiendrait la productivité et l'innovation.
- Le relèvement de la « composante carbone » dans les taxes sur la consommation aide à financer des allègements de charges sociales tout en améliorant la qualité de l'environnement.

Priorités d'Objectif croissance 2017

Réduire la pratique excessive de l'extension administrative des accords salariaux et rationaliser la représentation des salariés¹. Un moindre recours à l'extension administrative des conventions collectives et une meilleure concordance du financement des syndicats avec les cotisations de leurs adhérents permettraient d'améliorer l'emploi tout en renforçant la représentation syndicale et l'équité. Des mesures de rationalisation de la représentation des salariés dans les entreprises de plus grande taille lèveraient certains obstacles à la croissance des entreprises.

Recommandations : Réduire la pratique de l'extension administrative des conventions collectives, faire mieux concorder le financement des syndicats avec les cotisations de leurs adhérents et continuer de rationaliser la représentation des salariés, en particulier dans les plus grandes entreprises.

Réformer la protection de l'emploi et renforcer les politiques actives du marché du travail. Une plus grande sécurité juridique autour des licenciements permettrait d'atténuer le dualisme du marché du travail et de gagner en productivité. Un meilleur échelonnement des sanctions en fonction des efforts de recherche d'emploi améliorerait l'efficacité des mesures d'activation.

Mesures prises : Une réforme des juridictions prud'homales, visant à fixer les délais des procédures de licenciement, a été adoptée en 2015, et une autre réforme du code de travail en 2016 clarifie les conditions du licenciement économique. Le gouvernement a intensifié les mesures d'accompagnement individualisé et les aides à l'embauche de jeunes peu qualifiés en 2015, et il a annoncé en 2016 un doublement des offres de formation à l'intention des chômeurs.

¹. Les nouvelles priorités d'action figurant dans l'édition 2017 d'*Objectif croissance* (par rapport à l'édition 2015) sont précédées et suivies d'un astérisque (*).

FRANCE

Indicateurs de croissance et d'inégalités

A. Croissance

Taux annuels moyens de croissance (%)	2003-09	2009-15
PIB par habitant	0,4	0,6
Utilisation de la main-d'œuvre	-0,1	0,1
dont : Taux d'activité	0,3	0,0
Taux d'emploi ¹	-0,1	-0,2
Coefficient d'emploi ²	-0,2	0,3
Productivité du travail	0,6	0,7
dont : Renforcement de l'intensité capitalistique	0,5	0,1
Productivité totale des facteurs	0,1	0,6
Taux de dépendance	-0,1	-0,1


B. Inégalités

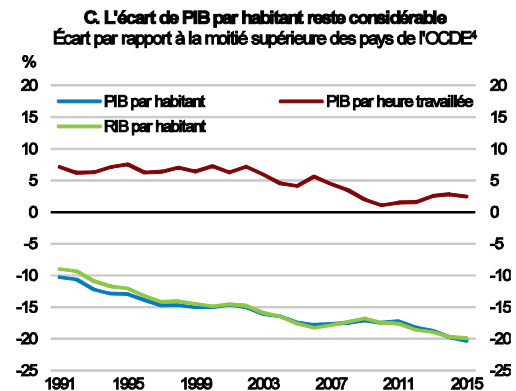
	Niveau	Variation annuelle (en points de pourcentage)
	2013	2008-13
Coefficient de Gini ³	29,4 (31,7)*	0,2 (0)*
Part du revenu disponible national détenue par les 20 % les plus pauvres de la population	8,7 (7,7)*	0 (0)*

* Moyenne de l'OCDE

- Le taux d'emploi est défini par rapport à la population économiquement active ; par conséquent, une croissance positive du taux d'emploi correspond à un recul du taux de chômage structurel, et vice versa.
- L'intégration de cette variable d'ajustement dans la décomposition permet de prendre en compte l'impact des travailleurs non-résidents.
- L'indice de Gini indique dans quelle mesure la distribution du revenu disponible entre les ménages s'écarte d'une répartition parfaitement égale. Un indice de Gini égal à zéro représente une égalité parfaite, tandis qu'un indice égal à 100 correspond à une inégalité parfaite.
- Écart en pourcentage par rapport à la moyenne pondérée par la population des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant, sur la base des parités de pouvoir d'achat (PPA) constantes de 2010.

Source: Partie A : OCDE, Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 100 ; Partie B : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Partie C : OCDE, Bases de données sur les comptes nationaux et sur la productivité.

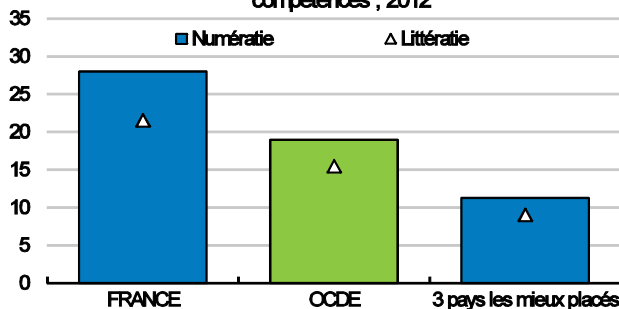
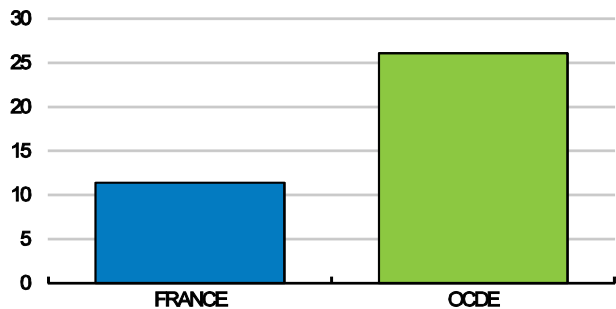
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933455058>



Indicateurs de politique


A. Une forte proportion de la population française se caractérise par un faible niveau de compétences en littératie et en numératie

Pourcentage d'adultes se situant au niveau 1 de l'échelle de compétences¹, 2012

B. Le taux de syndicalisation est faible² 2013

- Dans le cadre du Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PIAAC), les niveaux de compétences en numératie et en littératie sont définis par des fourchettes de scores (exprimés en points) et par le niveau de difficulté des tâches correspondant à ces fourchettes. Sont également pris en compte les adultes dont le score est « inférieur au niveau 1 » de l'échelle de compétences du PIAAC. Les adultes ayant un score inférieur ou égal au niveau 1 de l'échelle de compétences sont uniquement capables d'effectuer des opérations arithmétiques élémentaires avec des nombres entiers, tandis que les adultes qui obtiennent les scores les plus élevés ont démontré leur capacité d'effectuer des analyses ou des raisonnements plus complexes concernant des quantités et des données (niveau 4) ou leur capacité de raisonner par inférence et de travailler avec des arguments et des modèles mathématiques (niveau 5).
- Ratio entre le nombre de salariés qui sont membres d'un syndicat et le nombre total de salariés.

Source: Partie A : OCDE (2013), Perspectives de l'OCDE sur les compétences 2013 : Premiers résultats de l'Évaluation des compétences des adultes ; Partie B : estimations de l'OCDE et J. Visser, ICTWSS Database on Institutional Characteristics of Trade Unions, Wage Setting, State Intervention and Social Pacts in 51 countries between 1960 and 2014, Version 5.1, Institut d'études sociales d'Amsterdam (AIAS, Amsterdams Instituut voor Arbeids Studies), septembre 2016.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933455512>

FRANCE

Recommandations : Continuer de renforcer la sécurité juridique autour des licenciements, évaluer les mesures d'aide à l'embauche et d'accompagnement renforcé des jeunes et mieux échelonner les sanctions en fonction des efforts de recherche d'emploi.

Améliorer l'équité et la qualité du système éducatif. L'accompagnement individualisé des élèves en difficulté et l'accès à la formation des adultes non qualifiés leur donneraient de meilleures perspectives en matière de productivité et d'emploi, favorisant ainsi plus d'équité.

Mesures prises : À la suite d'une réforme de 2014, le compte personnel de formation (CPF) est en cours de déploiement, assorti d'un dispositif d'orientation et d'assurance qualité. La réforme du collège, entrée en vigueur en 2015, donne plus de moyens aux établissements scolaires comptant de nombreux élèves en difficulté pour leur assurer un soutien individuel et faciliter le travail en petits groupes.

Recommandations : Mettre en place rapidement le dispositif d'orientation et d'assurance qualité dans la formation et assurer un accès à un large éventail de formations grâce au CPF. Mettre en place des filières d'apprentissage plus nombreuses dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et assurer aux enseignants la formation professionnelle et l'appui pédagogique nécessaires pour un accompagnement individualisé efficace des élèves en difficulté.

Réduire les obstacles réglementaires à la concurrence. Faciliter l'entrée de nouvelles entreprises dans les services et l'ouverture des commerces le dimanche dynamiserait la concurrence, la productivité et l'emploi.

Mesures prises : En 2015, le gouvernement a libéralisé les tarifs de l'énergie pour les grandes entreprises consommatrices, étendu les horaires d'ouverture des commerces dans certaines zones, ouvert le transport par autocar à la concurrence et assoupli les règles d'accès à certaines professions juridiques tout en réformant leurs tarifs.

Recommandations : Diminuer les obstacles à l'entrée de nouvelles entreprises, réduire de quotas et de droits d'exclusivité dans d'autres professions réglementées et instaurer partout les mêmes conditions d'ouverture des commerces le dimanche.

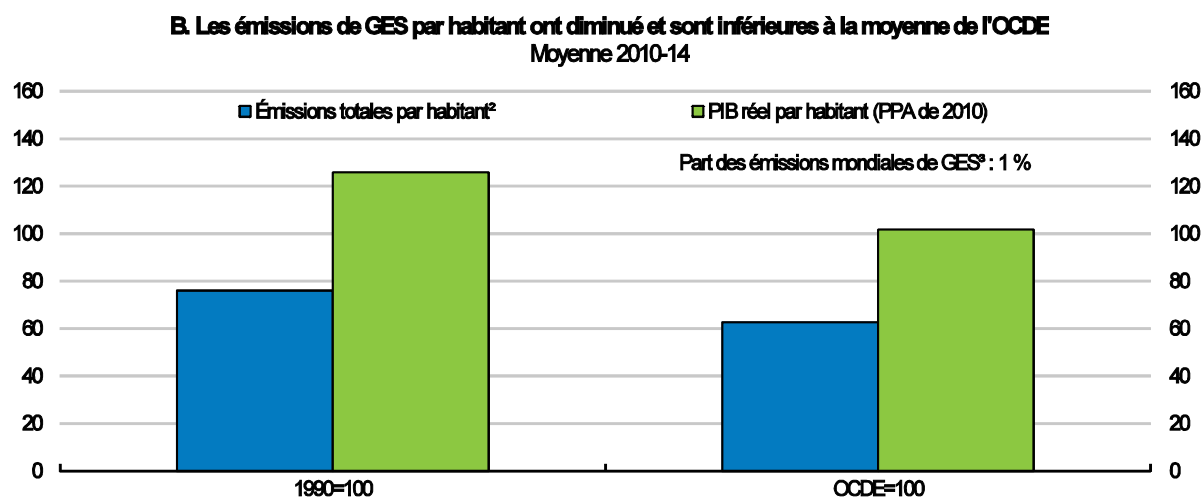
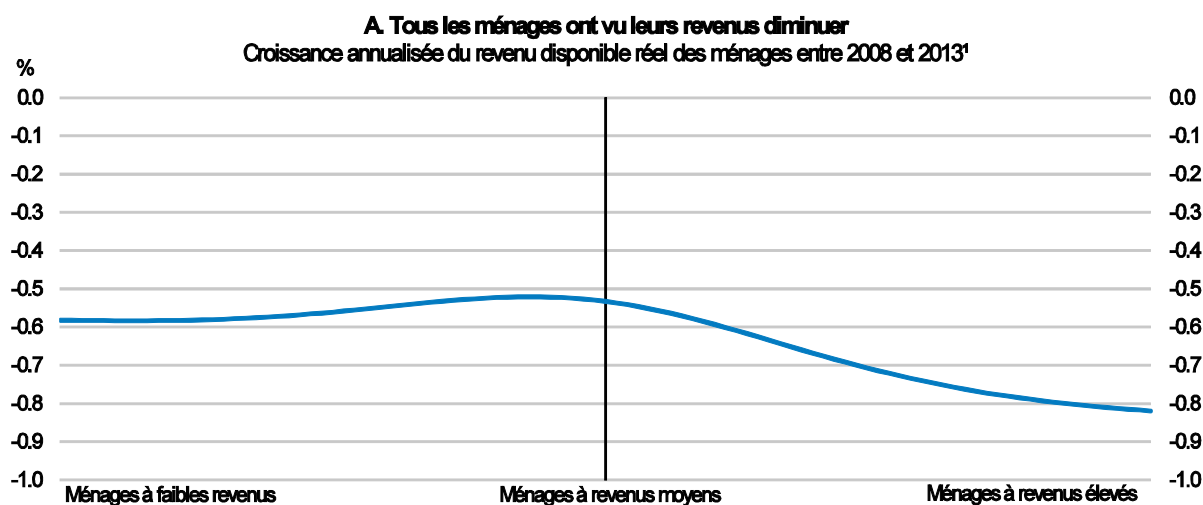
Alléger la fiscalité du travail. Un allègement généralisé de la fiscalité du travail serait porteur de gains d'emplois sans créer de « trappes à bas salaires ».

Mesures prises : En 2015 et 2016, le gouvernement a rationalisé les prestations liées à l'activité, introduit des aides temporaires à l'embauche et réduit le coïnc fiscal sur le travail des bas salaires en abaissant les taux de diverses cotisations sociales et en mettant en place un crédit d'impôt en faveur des entreprises. Ces mesures ont été financées grâce à une modération de l'augmentation des dépenses publiques. La taxe sur le carbone a été progressivement relevée en 2016.

Recommandations : La réduction des coûts du travail devrait être rationalisée et se traduire par des allègements généralisés de charges sociales, financés par une diminution des dépenses publiques et par un relèvement des impôts assis sur d'autres bases.


FRANCE

Autres objectifs de l'action publique



1. Les données correspondent au taux de croissance annuelle moyenne du revenu disponible (c'est-à-dire du revenu après impôts et transferts) dans l'ensemble de la distribution et couvrent la période de 2008 à 2013. Le revenu disponible est calculé pour l'ensemble de la population. Les données sur les revenus sont exprimées à prix constants de 2010 (année de référence de l'OCDE).
2. Émissions totales de gaz à effet de serre (GES), une fois pris en compte l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie (UTCF), en équivalents CO₂ (CCNUCC). La moyenne de l'OCDE (hormis la Corée et Israël) est calculée suivant la même définition.
3. La part des émissions mondiales de GES est calculée à partir de données de 2010 de l'Agence internationale de l'énergie (AIE).

Source: Partie A : OCDE, Base de données sur la distribution des revenus ; Partie B : OCDE, Base de données sur les comptes nationaux et Base de données de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ; et Base de données de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933455976>